

Annexe n° 4 Référence de l'arrêté préfectoral portant sur le classement des infrastructures de transport terrestre et l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit (article R.123-14-5° du CU):

- **Arrêté préfectoral** n° 2011159-0010 relatif au classement des infrastructures de transport terrestre et l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit – **08 juin 2011**– Préfecture du Doubs.

Les voies concernées sont, pour **Mathay** :

Infrastructures	Numéro tronçon	Origine tronçon	Fin tronçon	Catégorie classement	Largeur * empreinte	Tissu urbain
RD 437	RD 437-45	E/S Mathay	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
RD 437	RD 437-46	X RD 438	X RD 483	4	30 m	Tissu ouvert
RD 438	RD 438-15	X RD 53	E/S Mathay	3	100 m	Tissu ouvert
	RD 438-16	E/S Mathay	X RD 437	3	100 m	Tissu ouvert
RD 53	RD 53-1	Echangeur A36	X RD 438	3	100 m	Tissu ouvert
A 36	A36 -8	Echangeur Voujeaucourt	Echangeur Montbéliard	1	300 m	Tissu ouvert

X : croisement

E/S : panneau entrée / sortie d'agglomération

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 06 11

* « A partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche » (art. 2 de l'arrêté)

Article 3 : Niveaux sonores de référence

Les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte pour la détermination de l'isolement acoustique des bâtiments à construire inclus dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 1 du présent arrêté sont :

catégorie	Niveau sonore au point de référence, en période diurne en dB(A)	Niveau sonore au point de référence, en période nocturne en dB(A)
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 06 11

Les constructions nouvelles situées dans les secteurs affectés par le bruit doivent respecter les prescriptions d'isolement acoustiques édictées en application des articles L.571-9 et L.571-10 du code de l'environnement.

Les limites des secteurs affectés par le bruit sont reportées sur les plans de zonage (pièce n°3.2 du dossier de PLU)

